



Le 11 février nous avons fêté Notre Dame de Lourdes où Marie a invité Bernadette à prier pour la guérison des hommes malades du péché. En ce lieu béni la grâce divine s'est souvent déployée dans les corps malades révélant par des miracles étonnants la Présence de la Puissance de Dieu.

Jean-Paul II a institué le 11 février journée de prière pour les malades : ce jour-là, l'Eglise comme son Seigneur, dispense la grâce divine par ce sacrement qui fortifie, reconforte et parfois guérit les malades – quel que soit leur âge.

Prendre soin des malades, des personnes faibles, âgées ou handicapées est pour l'Eglise et chaque chrétien le moyen de vivre la Miséricorde du Cœur de Dieu et de rappeler que la plus grande richesse de la Création, c'est l'Homme.

Qu'importe que le handicap le défigure, qu'importe que l'âge le rende sénile ou lui fait perdre ses moyens, qu'importe que la maladie le rende amer ou incapable de travailler, seule compte la richesse dont l'Homme et porteur : qu'il soit enfant, adolescent, adulte, vieillard, ce n'est pas la richesse qu'il pourrait produire qui fait sa valeur, ni même la plus ou moins grande capacité à vivre des relations humaines sociales, amicales, familiales : l'Homme est par lui-même et en lui-même un trésor, une richesse inestimable, c'est pourquoi nous devons lui accorder la plus grande attention et à l'imitation de Jésus le plus grand amour. Le chrétien porte sur les malades le regard de Dieu qui voit au-delà de l'apparence, comme Dieu le chrétien plonge au « Cœur » même de tout être humain qu'il soit défiguré ou non par la laideur du péché ou de la maladie.

La Charité nous oblige à non seulement prendre soin de l'Homme en devenir qu'il soit embryon ou bébé en devenir refusant de le « chosifier » par la PMA et la GPA, refusant de le supprimer qu'il soit vieillard, malade, handicapé ou non désiré.

L'Evangile à la suite de la Bible du peuple hébreu, nous rappelle qu'il n'y a de richesse que d'homme, tout le reste n'est qu'accessoire. Seul l'Homme compte dans sa féminité ou sa masculinité. Rien ne serait plus contraire au dessein de Dieu que l'Esprit du monde qui ne voit l'Homme que comme un variable économique ou politique. C'est l'économie et toute la société qui doivent être au service du bien de l'Humanité. Le monde chrétien l'avait fait comprendre à l'Empire Romain : César doit être soumis à Dieu en se mettant au service de l'Homme.

Puisse Dieu nous préserver de toute tentation, de César, d'asservir l'Homme politiquement, idéologiquement, médicalement.

Que Notre Dame de Lourdes intercède dans le Cœur de son Divin Fils et protège la France, fille aînée de l'Eglise, et le monde du Pouvoir de Satan qui salit, pervertit et détruit l'Homme créé image et ressemblance de Dieu.

Père Didier Lenouvel

43, rue Georges Herrewyn 78270 Bonnières sur Seine
Email : paroissedebonnieres@gmail.com -- <http://paroissebonnieres-78.cef.fr>
Père Didier Lenouvel, à la cure, tél : 01.30.42.09.55 / Fax : 09.67.77.09.55
Père Joseph VU THE KY, au vicariat de Rosny, tél : 01.30.93.16.33
Secrétariat de la cure de Bonnières ouvert tous les matins du mardi au samedi

Lettre Apostolique pour les 150 ans de la promulgation de Saint Joseph,

Patron de l'Eglise Universelle

PATRIS CORDE DU SAINT-PÈRE FRANÇOIS

Donné à Rome, Saint Jean de Latran, le 8 décembre, Solennité de l'Immaculée Conception de la B.V. Marie, de l'année 2020, la huitième de mon Pontificat. <http://www.vatican.va>

5- Père travailleur

Le rapport avec le travail est un aspect qui caractérise saint Joseph et qui est mis en évidence depuis la première Encyclique sociale, *Rerum novarum*, de Léon XIII. Saint Joseph était un charpentier qui a travaillé honnêtement pour garantir la subsistance de sa famille. Jésus a appris de lui la valeur, la dignité et la joie de ce que signifie manger le pain, fruit de son travail. À notre époque où le travail semble représenter de nouveau une urgente question sociale et où le chômage atteint parfois des niveaux impressionnants, y compris dans les nations où pendant des décennies on a vécu un certain bien-être, il est nécessaire de comprendre, avec une conscience renouvelée, la signification du travail qui donne la dignité et dont notre Saint est le patron exemplaire.

Le travail devient participation à l'œuvre même du salut, occasion pour hâter l'avènement du Royaume, développer les potentialités et qualités personnelles en les mettant au service de la société et de la communion. Le travail devient occasion de réalisation, non seulement pour soi-même mais surtout pour ce noyau originel de la société qu'est la famille. Une famille où manque le travail est davantage exposée aux difficultés, aux tensions, aux fractures et même à la tentation désespérée et désespérante de la dissolution. Comment pourrions-nous parler de la dignité humaine sans vouloir garantir, à tous et à chacun, la possibilité d'une digne subsistance ?

La personne qui travaille, quel que soit sa tâche, collabore avec Dieu lui-même et devient un peu créatrice du monde qui nous entoure. La crise de notre époque, qui est une crise économique, sociale, culturelle et spirituelle, peut représenter pour tous un appel à redécouvrir la valeur, l'importance et la nécessité du travail pour donner naissance à une nouvelle "normalité" dont personne n'est exclu. Le travail de saint Joseph nous rappelle que Dieu lui-même fait homme n'a pas dédaigné de travailler. La perte du travail qui frappe de nombreux frères et sœurs, et qui est en augmentation ces derniers temps à cause de la pandémie de la Covid-19, doit être un rappel à revoir nos priorités. Implorons saint Joseph travailleur pour que nous puissions trouver des chemins qui nous engagent à dire : aucun jeune, aucune personne, aucune famille sans travail !

Prière à Saint Joseph : Salut, gardien du Rédempteur, époux de la Vierge Marie. À toi Dieu a confié son Fils ; en toi Marie a remis sa confiance ; avec toi le Christ est devenu homme. O bienheureux Joseph, montre-toi aussi un père pour nous, et conduis-nous sur le chemin de la vie. Obtiens-nous grâce, miséricorde et courage, et défends-nous de tout mal. Amen.



DOMINICALES 299

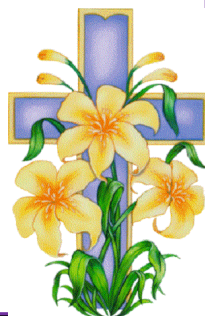
CARNET PAROISSIAL



- **NOUS AVONS CELEBRE LES OBSEQUES DE :**
 - Jean-Paul HUET le 10 février à Bonnières sur Seine
 - Jean-Michel SOUCOURS le 11 février à Freneuse
 - Maria Fernanda TEIXEIRA le 12 février à Rosny
- **NOUS CELEBRERONS LES OBSEQUES DE :**
 - Séverine CAUMARTIN le 15 février à 15h00 à Blaru
- **RECEVRONT LE BAPTEME :**
 - Nathan Da SILVA le 21 février à Bonnières

INTENTIONS DE MESSE

- Dimanche 14 février : Manuel FERREIRA, famille GUERVENO, Guy Desmarais
- Mardi 16 février : Claude CAVÉ
- Mercredi 17 février : Pour la paroisse
- Jeudi 18 février : Hervé LESPANNIER
- Vendredi 19 février : Audrey LE GUEN, Yvette PADRE
- Samedi 20 février : Jean-Michel PELLETIER
- Dimanche 21 février : En remerciement de grâces de reçues,
Philomène FRANCILLONNE, Jean PERRIN, Manuel FERREIRA
- Mardi 23 février : Artur LEMOS LOURENCO da SILVA
- Mercredi 24 février : Michel SLAVINSKI
- Jeudi : 25 février : Marie-Luce MANON, Ernesto et Maria CARIA
- Vendredi 26 février : Roland ESPOSITO MASCHIO
- Samedi 27 février : Clémentine CONSTANCIO, Eliette FHAL



AGENDA

- **INITIATION A LA MESSE :** Dimanche 7 mars à 10h15 suivi de la messe à 11h00 à Bonnières
- **CATECHUMENAT ADULTES :** Appel décisif dimanche 28 février à 14h30 à ND de Mantes la J. Sur notre groupement paroissial, Delphine, Damien et Jennifer seront baptisés à la Vigile Pascale. Portons-les dans nos prières.

REUNION Salle St Joseph – Presb. de Bonnières

- **PREPARATION AU BAPTEME :** Samedi 6 mars de 14h30 à 16h00

INTENTIONS DU SAINT PERE



FEVRIER: La violence contre les femmes : Prions pour les femmes victimes de violence, afin qu'elles soient protégées par la société et que leurs souffrances soient prises en compte et écoutées.

« Celui qui prie est comme un amoureux: il porte toujours dans son cœur la personne aimée, où qu'il se trouve. Pour cela, nous pouvons prier dans tous les moments : dans les rues, les bureaux, les moyens de transport... Avec des paroles et dans le silence de notre cœur. » le 10/02/2021



MESSE EN SEMAINE :

Du mardi au samedi : 9h00 à Bonnières

Vendredi : 16h30 à Rosny

CHAPELET ET ADORATION A BONNIERES

8H00 : Adoration du St Sacrement du Mardi au Samedi

8H30 : Méditation du Chapelet du Mardi au Samedi

CHAPELET ET ADORATION A ROSNY

16H30-17H30 : Chapelet-Adoration le Mercredi

16H30-17H30 : Chapelet suivi de la messe

HORAIRES DES MESSES DU DIMANCHE :

A FRENEUSE : - **SUSPENDUE** à partir du 16 janvier

A BONNIERES : - **Dimanche : 9h00 et 11h00**

A ROSNY : - **Dimanche : 9h00 et 11h00**

❖ MERCREDI DES CENDRES 17 FEVRIER 2021

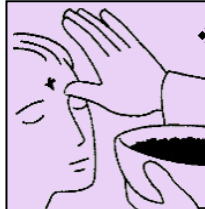
Messe à 9h00 et 16h30 à Bonnières et à Rosny
Avec imposition des Cendres

❖ DIMANCHE 21 FEVRIER – 1er Dimanche de Carême

Messe à 9h00 et 11h00 à Rosny et à Bonnières
avec imposition des Cendres

❖ CHEMIN DE CROIX

Tous les vendredis à 15h00 à Bonnières
et à 16h30 à Rosny suivi de la messe



POURQUOI OFFRIR UNE MESSE ?

Demander la célébration d'une messe, c'est offrir à toute l'Eglise la possibilité de prier pour une intention particulière. Les raisons sont multiples: pour un défunt, pour un vivant, pour rendre grâce d'un événement heureux.

Que de joie et de profondeur, à vivre en communion et en communauté.

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique nous rappelle : dès les premiers temps, l'Eglise a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique (cf. DS 856), afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. L'Eglise recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts (§ 1032).

Depuis le 1er Janvier 2020, le montant de l'offrande est de 18€. En aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme !

